



Note

Note

**Dominique Gay-Sylvestre**

Directrice revue TraHs

Contrairement à Jonathan Mann qui, en 1998, affirmait dans « Public health : ethics and human rights » que : « [...] bien que chaque discipline apporte des informations utiles, celles-ci ne forment pas un ensemble cohérent ; les disciplines se concurrencent entre elles pour avoir la prééminence ; elles se juxtaposent au lieu de constituer une analyse de santé publique cohérente des facteurs de santé et des facteurs sociétaux associés. Et au bout du compte, que peut faire – concrètement – une santé publique fondée sur l'accumulation de différentes analyses disciplinaires ? » le numéro *Défis et perspectives du droit à la santé dans un monde globalisé* prouve justement l'intérêt et la viabilité d'une interconnexion pluridisciplinaire. La richesse de ce qui est mis en partage constitue la garantie du respect de ce bien commun que représente le droit inaliénable pour tous à la santé.